

CONSEIL MUNICIPAL DU 03/06/2020 à 19H30

COMPTE RENDU 2020-06

Conseillers présents : DEMERLE Xavier, HANNEMANN Cécile, JUNG Pascal, KLEIN Christian, KREUTZMANN Herbert, SCHEIDLER Jutta, SCHWALBACH Christian, SPECHT Christiane, ZIEHL Anita

Conseillers absents excusés : BADEN-KIFFER Céline donne procuration à SCHWALBACH Christian

Conseillers absents : STAB Chris,

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du : 25 mai 2020

Désignation d'un secrétaire de séance : SPECHT Christiane

N° 2020-06-01 Délégation du Conseil Municipal pour la durée de mandat du maire

Suivant l'article L.2122-22 le conseil municipal peut donner délégation au maire sur un certain nombre de ses compétences en tout ou en partie.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à M. le Maire, les délégations suivantes :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget. Le maire sera compétent pour tous les marchés dont le montant est inférieur à mille cinq cent euros (1 500 €). Le Conseil Municipal sera donc compétent au-delà de cette limite.
- De décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas six ans (logements...)
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférant
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts
- D'intenter au nom de la Commune les actions en justice ou de défendre la Commune dans les actions intentées contre elle.
- D'autoriser, au nom de la Commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

N° 2020-06-02 Délégués pour le Syndicat des eaux de Waldhouse-Walschbronn : à l'unanimité des présents

Délégués titulaires : 1) DEMERLE Xavier

2) JUNG Pascal

Délégués suppléants : 1) STAB Chris

2) KLEIN Christian

N° 2020-06-03 Délégués pour le SYCOPARC : à l'unanimité des présents

Délégué titulaire : KLEIN Christian

Délégué suppléant : SPECHT Christiane

N° 2020-06-04 Délégués pour l'AMEM : à l'unanimité des présents

Délégué titulaire : SCHWALBACH Christian

Délégué suppléant : JUNG Pascal

N° 2020-06-05 Vote des membres au Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale : à l'unanimité des présents

SCHWALBACH Christian

N° 2020-06-06 Délégués à la protection civile et sécurité routière : à l'unanimité des présents

Délégué titulaire : JUNG Pascal
Délégué suppléant : DEMERLE Xavier

N° 2020-06-07 Vote des délégués à la commission des travaux, d'adjudication ou d'appel d'offre
Le Maire expose au Conseil Municipal que la commission des travaux, d'adjudication ou d'appel d'offre doit être composée conformément à l'article 279 du code des marchés publics :
Elle est composée du Maire en tant que président.

Le CM a voté à l'unanimité des présents en tant que :

Délégués titulaires : 1) DEMERLE Xavier
2) KLEIN Christian
3) SPECHT Christiane
4) JUNG Pascal
5) ZIEHL Anita

N° 2020-06-08 Constitution de la Commission Locale d'Evaluation (CLE) : à l'unanimité des présents

Délégué titulaire SCHWALBACH Christian
Délégué suppléant ZIEHL Anita

N° 2020-06-09 Vote d'un correspondant défense en charge des questions de défense : à l'unanimité des présents

Délégué titulaire : JUNG Pascal

N° 2020-06-10 Proposition des délégués à la commission communale des impôts directs

Le Maire expose au Conseil Municipal que les membres de la commission communale des impôts directs sont désignés par le directeur des Services Fiscaux sur présentation d'une liste établie par le Conseil Municipal.

Le Maire présente une liste de vingt-quatre (24) contribuables ; certain originaire d'une commune extérieure ; certain devant être propriétaires forestiers dans la commune.

Le Conseil Municipal approuve cette liste jointe.

N° 2020-06-11 Commission consultative de la chasse : à l'unanimité des présents

Délégués titulaires : 1) SCHWALBACH Christian
2) DEMERLE Xavier
3) SPECHT Christiane

N° 2020-06-12 Vote des indemnités du maire

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2123-20 et suivants ;
Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au 01 juin 2020,
- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire au taux maximal soit 25.5% du dernier indice en vigueur,

-
- TABLEAU DES INDEMNITES DE FONCTION ALLOUEES AU MAIRE
-

Nom et Prénom	Fonction	I.B. 1027	Taux	Montant brut mensuel
SCHWALBACH Christian	Maire	3.889,40	25.5 %	991.80 €

N° 2020-06-13 Vote des indemnités des adjoints et conseiller délégué

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2123-20 et suivants ;
Vu les arrêtés municipaux du 01 juin 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire et au conseiller délégué ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité et avec effet au 01 juin 2020 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire au taux maximal soit 9.9 % de l'indice en cours et de le répartir entre les adjoints et conseiller délégué comme suit :

- Indemnité brut pour 3 adjoints = $385,05 \times 3 = 1.155,15 \text{ €}$
- Indemnité divisée par 4 (pour 3 adjoints et 1 conseiller délégué) $1.155,15 \text{ €} / 4 = 288,79 \text{ €}$

TABLEAU DES INDEMNITES DE FONCTION ALLOUEES AUX ADJOINTS ET CONSEILLER DELEGUE

Nom et Prénom	Fonction	I.B. 1027	Taux %	Montant brut mensuel
DEMERLE Xavier	1 ^{er} adjoint	3.889,40	7.425	288.79
KLEIN Christian	2 ^{ème} adjoint	3.889.40	7.425	288.79
SPECHT Christiane	3 ^{ème} adjoint	3.889.40	7.425	288.79
JUNG Pascal	Conseiller délégué	3.889.40	7.425	288.79

N° 2020-06-14 Allocation indemnité de confection de budget au receveur municipal

Le Conseil Municipal, après délibération décide :

- d'attribuer à M. Jean Nirrengarten, Receveur municipal, l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 30.49 € (secrétaire à temps partiel)

N° 2020-06-15 Délégation signature pour actes administratifs

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de désigner un représentant de la commune pour signer les actes administratifs à intervenir pour l'acquisition et vente de terrains par la commune.

Le Conseil Municipal, après délibération décide :

- de désigner M. DEMERLE Xavier 1^{er} adjoint, demeurant 21 rue de l'Ecole pour représenter la commune de Walschbronn dans le cadre d'acquisition et vente de terrains par la commune.
- de désigner M. KLEIN Christian 2^{ème} adjoint, demeurant 95A rue Principale pour représenter la commune de Walschbronn en cas d'absence du 1^{er} adjoint, dans le cadre d'acquisition et vente de terrains par la commune.
- de les autoriser à signer les actes administratifs à intervenir.

N° 2020-06-16 Convention d'assistance avec la Communauté de Commune pour des travaux de logements locatifs.

Le Maire propose de faire appel à la Communauté de communes du Pays de Bitche pour accompagner la municipalité dans des travaux de logements locatifs.

Le conseil municipal approuve et autorise le maire à signer la convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H.

Tous les membres présents ont signé la fiche de présence.

